

Conférence de presse 10 juin 2013

Introduction faite par Nathalie Gamiochipi, secrétaire générale

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a décidé d'appeler à une manifestation nationale à Paris le 15 juin 2013, pour un grand service public de la santé et de l'action sociale, pour une protection sociale de haut niveau.

Cet appel est relayé par la confédération, de nombreuses unions départementales, la Fédération nationale des travailleurs de l'Etat pour les hôpitaux militaires... Il est aussi repris par d'autres organisations syndicales, de nombreuses associations et partis politiques.

Nous avons tous en tête le slogan de campagne de l'actuel gouvernement, lors des présidentielles de 2012 : « le changement c'est maintenant » !

Faut-il croire que « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent » ?

Car pour notre secteur, nous ne constatons aucune rupture entre la politique menée par ce gouvernement et celle de son prédécesseur.

Pire, nous assistons à une accélération du démantèlement et de la recomposition du service public de la santé et de l'action sociale au profit notamment du secteur privé à but lucratif. Avec en parallèle la remise en question des garanties collectives (statut et conventions collectives).

Ce gouvernement brandit la maîtrise des dépenses publiques comme un leitmotiv, s'interdisant tout autre choix ou acte politique permettant de redonner du souffle aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, asphyxiés par des projets de loi de finances (PLF et PLFSS) et un ONDAM insuffisants pour envisager de répondre aux besoins des usagers, par des prises en charge de qualité, sur tout le territoire.

A cette insuffisance structurelle de financement, vient s'ajouter pour de nombreux établissements, le scandale des emprunts toxiques que l'Etat refuse de dénoncer car il s'est porté garant de Dexia ; ou celui des Partenariats Publics Privés (PPP) qui lient les établissements à de grands groupes cotés en Bourse

par des baux emphytéotiques et des loyers exponentiels jusqu'à 35 années, comme à la cité de St-Nazaire ou l'hôpital Sud Francilien.

Nous demandons que l'Etat dénonce ces contrats et s'engage à les racheter. Ces baux sont des gouffres financiers pour les hôpitaux qui rembourseront au final jusqu'à 10 fois l'investissement initial engagé pour la construction des établissements. Tous les experts s'accordent pour dénoncer les PPP. Le dernier rapport en date est celui de la CRC d'Alsace qui fustige le PPP passé pour des services de psychiatrie et un IFSI.

Sans mesures concrètes pour un autre financement de la protection sociale et de la Sécurité Sociale il n'y aura pas de moyens nouveaux pour répondre aux attentes des salarié-es, pour financer nos emplois, pour revaloriser nos salaires et nos pensions, pour reconnaître nos qualifications à leur juste niveau nos qualifications, pour améliorer nos conditions de travail... pour offrir des prises en charge de qualité aux populations partout sur le territoire quels que soient leurs moyens.

Mais, campées sur une posture de déni, les tutelles nous abreuvent de discours de certitudes et minimisent la situation. Marisol Touraine va jusqu'à répéter les propos de Roselyne Bachelot en affirmant que « *les problèmes des hôpitaux ne relèvent pas d'un manque de moyens mais d'une question d'organisation* ».

L'exemple suivant est emblématique du refus de ce déni des réalités et du refus du dialogue social. L'actuel Directeur général de l'offre de soins (DGOS) s'interroge sur l'existence de la problématique du travail en 12 h, et va même jusqu'à affirmer que les difficultés et les luttes qui en découlent sont des épiphénomènes qui se produisent toujours aux mêmes endroits. Soit il est incompetent, soit il fait la politique de l'autruche !

Pas une seule région n'est épargnée. Nous recensons des mobilisations dans tous les départements.

Le 2 juin dernier, les salarié-es de la cité de St-Nazaire étaient en grève, ils étaient plus de 500 rassemblés devant leur établissement pour dire « non au PPP avec le groupe Eiffage », car pour les salarié-es l'addition est lourde. Dans les EHPAD de St-Nazaire, 50 salarié-es sur un effectif total de 150 étaient la semaine dernière en arrêt de travail.

En IDF, la situation est tout aussi tendue. Les restructurations de l'APHP n'ont pas pour objectif de mieux servir les populations, mais de réaliser des économies. Le projet de fermeture de l'Hôtel-Dieu qui cache une opération immobilière est une aberration en termes d'organisation de l'offre de soins dans Paris. Par ailleurs, le secteur privé à but non lucratif souffre des méfaits de la T2A et deux maternités emblématiques, les Bluets et la maternité des Lilas, risquent de se retrouver en cessation de paiement avant la fin de l'année.

Toujours en IDF, la CHT en Psychiatrie est un énième projet de restructuration, dans un secteur déjà très malmené, dans l'incapacité de mener à bien l'ensemble de ses missions.

Dans le secteur social et médico-social, la même logique est à l'œuvre, fermeture des CHR, sauvegardes de l'enfance menacées, fusion/absorption des établissements...

Et comme si cela ne suffisait pas, à l'instar du grand patronat, dans nos secteurs aussi gouvernement et patron de l'économie sociale ne relâchent pas leurs efforts pour abaisser le coût du travail.

Gel de l'indice pour les fonctionnaires, pour la 4^{ème} année consécutive. Dans la FPH, les grilles débutent en dessous du SMIC et sont compensées par des indemnités compensatrices à chaque augmentation du SMIC. C'est le cas des ASH qui, par ailleurs, n'ont que 200 euros d'augmentation entre le début et la fin de leur carrière.

Le 28 mai dernier les psychologues étaient mobilisés pour la reconnaissance de leur qualification, aujourd'hui de nombreux psychologues (qui ont fait 5 années d'études après le BAC) sont dans la précarité, avec des salaires ne dépassant pas 1 500 euros.

Les AS commencent leurs carrières à 4,63 euros de plus que le SMIC et terminent dans le meilleur des cas à 1 990 euros bruts après 35 ans de carrière, quand elles y arrivent !

Les sages-femmes, elles aussi, attendent toujours le calendrier de négociations qui leur a été promis et qui devaient être remis aux OS lors du dernier CSFPH.

Après la dénonciation de la CCN 51 par les employeurs de la FEHAP, une épidémie de révision des conventions collectives se propage chez les employeurs. Aujourd'hui, c'est la révision de la Convention Collective de la Croix-Rouge.

Dans le privé lucratif, les salariés sont tout aussi maltraités, il faut soigner les actionnaires !

Nous avons joué le jeu des discussions et du dialogue social, nous avons perdu notre temps pendant plusieurs semaines dans le cadre de la mission Couty «pacte de confiance pour l'hôpital». Les engagements de la ministre ne répondent pas aux attentes et revendications des salarié-es.

Nous exigeons aujourd'hui un moratoire sur toutes les restructurations et l'ouverture de négociations sur:

- le financement des établissements ;
- l'emploi et la formation ;
- les salaires.

Pour toutes ces raisons, les salarié-es seront dans la rue le 15 juin.

C'est une première étape.

Cet été, nous lancerons une campagne sur le PLF et le PLFSS. En effet, nous exigeons d'autres choix politiques que la poursuite des plans d'économie, qui d'année en année, aggravent la situation et déstructurent les hôpitaux publics et le secteur médico-social.

Nous serons mobilisés dès la rentrée, sur nos revendications sectorielles, pour une protection sociale de haut niveau et pour nos retraites.

Enfin et pour terminer, nous tenons à témoigner et dénoncer les inadmissibles répressions qui touchent un grand nombre de nos camarades qui défendent leurs droits et ceux des salariés, sans pouvoir tous les citer : les 5 de Roanne, une membre de la Direction Fédérale, les camarades de l'ANRAS, notre collègue de Dunkerque... nous sommes avec eux, ensemble nous restons déterminés.